



Credit datant de plus de 24 ans société de recouvrement

Par **nipa**, le **13/03/2009** à **10:55**

Bonjour,

Voilà je tiens à m'informer, sepuis plus d'un mois je suis harcelée par cette société de recouvrement (société Piercy) qui me réclame un solde de pret de 3193.00 euros chez Sofinco datant de 1985

Je leur ai demandé des justificatifs de cette dette que je ne comprend toujours pas, je viens juste de recevoir hier un courrier simple sans montant, sans numéro de dossier du créancier de plus je devais me déplacer à l'étude pour un rendez vous avec une possibilité de remise d'interets en cas de solde anticipé (depuis 1985.....) j'habite a plus de 600 kms

Que dois faire je ne sais pas quoi leur écrire et je souhaiterai qu'ils cessent de me harceler au téléphone que je ne décroche plus quand il affiche numéro caché

Merci de vos reponses

Par **Berni F**, le **13/03/2009** à **12:11**

ma réponse n'est pas "juridique" mais relève de mon expérience pratique.

le travail d'une société de recouvrement est de harceler pour que les gens paient sans qu'il soit nécessaire d'en arriver à un procès ou autre...

ce que j'écris ci dessus implique bien évidemment des abus.

je vous suggère de décrocher le téléphone même en cas d'appel inconnu pour raccrocher cordialement au nez dès que l'interlocuteur s'est présenté (dans le genre : "ah c'est vous, au revoir !") afin qu'il comprennent qu'ils perdent leur temps : ce n'est que lorsqu'ils l'auront compris qu'ils seront susceptibles de cesser.

pour les lettres simples, vous pouvez vous contenter de considérer ne pas les avoir reçues (ça sera différent si les courriers sont en recommandé) l'absence de réponse de votre part sera la aussi plus efficace qu'une tentative de médiation... (si vous "négociez" ils sentent que vous êtes affecté et continuent de croire en leur chances...)

de toute façon, tant qu'ils n'auront pas justifié correctement leur prétention (via un jugement ou quelque chose de ce genre) vous ne risquez pas plus en leur raccrochant au nez qu'en tentant de négocier (ce qui est de toute façon inutile avec ce genre de société).

Par **solene2222**, le **28/04/2009** à **18:53**

Bonjour,

Je suis journaliste et je prépare un reportage sur le harcèlement des sociétés de recouvrement. Pour cela, je recherche des personnes qui vivent cette situation (courriers, appels téléphoniques, huissiers..). N'hésitez pas à me contacter pour en parler au 01 46 43 18 03 ou sur solene.choplain@yahoo.fr

A très vite,

Solène